

Les épidémies d'idées

A cause de la vision affolante et obsédante de l'incendie du Bazar de la Charité, on n'a guère remarqué un incident de la vie parisienne ordinaire, sur lequel, en d'autres temps, on n'aurait pas manqué de philosopher. Il s'agit du silence et de l'indifférence absolus dans lesquels a passé la fête ouvrière du 1^{er} mai, déjà tombée en discrédit et presque en désuétude, dans ce Paris où pourtant on l'inventa.

C'est une des marques malades de la vie moderne que cette rapidité avec laquelle tout s'use et passe. Il n'y a plus d'élan pour un long effort. Les croisades seraient impossibles aujourd'hui. On se passionne un moment, puis vite on se déprend, on s'engage ailleurs. Tout est caprice. Tout est affaire de mode. Les choses les plus graves comme les plus futiles.

L'esprit libertaire aura duré autant que le Théâtre Libre ou les étoffes Liberty. D'ailleurs, leur première vogue remonte à la même époque. Cette fête du 1^{er} Mai, déjà démodée, est toute récente aussi. Qui se souvient de son origine, et quelle fut proposée ici, au Congrès socialiste de 1889, par le délégué américain Busche, du *Socialist Labor party*, à la date où se réunissent déjà les associations agricoles de l'Amérique? Et dès l'année suivante, nous eûmes la manifestation du 1^{er} Mai. L'idée socialiste et anarchiste s'afficha. Elle occupa la rue. Ce fut le commencement de l'épidémie. Car il y a aussi des épidémies d'idées qui naissent ou ne sait comment, s'attaquent ici, la font des victimes, ont des recrudescences ou des déclin, portent la mort et l'effroi, puis disparaissent soudain...

On se rappelle les rues houleuses, les promenades menaçantes, les rixes avec la police, les cris de guerre, les assemblées passionnées où des paroles hardies s'entendaient. Et des délégations portant des messages comminatoires au pouvoir! Et des gazettes de circonstances: *Le Chambard*, le *Trois-Huit*, où le député-coiffeur Chauvin alternait avec le député-poète Clovis Hugues, enguirlandant chacun de fleurs à sa façon le thyse révolutionnaire! D'ailleurs, à côté de ces feuilles éphémères, paraissaient des journaux permanents: *la Revolle*, le *Père Penard*, qui parlaient en menaces et en diatribes comme si déjà un bouleversement social était pour le lendemain.

En même temps s'agitaient les groupes révolutionnaires: blanquistes, marxistes, guesdistes, allemands, collectivistes, possibilistes, tout un pululement aussi innombrable que les sectes protestantes. Mais jusque là la propagande restait théorique.

On discutait sur le texte, sur les programmes. L'épidémie restait localisée. Avec les manifestations du 1^{er} mai elle éclata dans la rue, s'attaqua à tous... On vit alors le snobisme en faire son profit. On fut anarchiste comme était wagnerien. Ce fut une attitude mondaine. Dans des salons meublés en style anglais, on parla avec mépris du capital. Qu'aurait dit Proudhon, lui qui inventa le mot Anarchie (en l'orthographiant autrement) de le voir maintenant acclimaté dans les milieux les plus élégants?

Ce fut aussi une attitude littéraire. Toute la littérature d'avant-garde, un moment se déclara libertaire. On vit des conférenciers du théâtre de l'Œuvre saluer « la bienfaisante anarchie ». Les petites revues étaient ralliées: l'anarchie y était pour chacun le commencement du talent et de la considération.

Dans la littérature, plus qu'ailleurs, il y a, en effet, un *panurgisme* extraordinaire. Combien peu pensent par eux-mêmes! La plupart sont sans cesse à l'affût, aux écoutes. On guette l'opinion qui sera bien portée, le « beau geste ».

Et puis il faut toujours tout expliquer par le phénomène de l'épidémie des idées. C'est si vrai que Baudelaire lui-même, esprit si personnel et si absolu, n'avait pu échapper, de son temps, à une influence de ce genre, à ce qu'il appela « la fièvre révolutionnaire », quand, en 1848, il rêvêtit la blouse par dessus, et s'écria: « Voyez mes mains! elles sentent la poudre ».

Ces épidémies d'idées font toutes les sortes de ravages. Cela dépend du tempérament qu'on a. Les idées, dans tel cerveau, aboutissent à un dilettantisme; dans tel autre, plutôt optimiste, elles se tournent en espoir et en lyrisme; chez d'autres enfin, qui sont des esprits sombres et mathématiques, les idées se résolvent en chiffres, la haine en formules de mort. Pour ceux-ci, l'anarchie aboutit à la chimie et aux bombes.

C'est ici surtout qu'on peut voir la preuve d'un phénomène épidémique. Pourquoi coup sur coup les mêmes attentats à la dynamite: Ravachol, Vaillant, Henry, quelques autres encore; puis

soudain l'arrêt du fleau. Il y a eu évidemment contagion. L'anarchie était dans l'air comme une maladie. Pour ceux-ci, le cas fut mortel. Esprits faibles ou trop passionnés! Certains mots, qui pour d'autres ne sont pas dangereux, entrent en eux, détruisent tout. Le mot « anarchie » fut un de ces mots-là, un mot comme de la dynamite, qui avait d'abord fait explosion en eux et y détruisit tout: sentiments, pitié humaine, amour des siens, goût de la vie.

Aujourd'hui l'épidémie semble finie... La fête du 1^{er} mai, cette année, est apparue définitivement démodée, abandonnée, tombée à des conciliabules et à des punchs comme l'anniversaire de la Commune et autres commémorations qui se survivent. Le snobisme des salons est ailleurs. La jeune littérature n'est plus libertaire, mais naturaliste, tout à la douceur des champs et aux idylles passionnées sous le patronage de Bernardin de Saint-Pierre.

Cela n'empêche pas que l'anarchie, puisque ce fut une épidémie d'idées, peut tout à coup renaître demain comme toutes les épidémies...

GEORGES RODENBACH.

LE SERVICE D'UN AN

Tous les programmes électoraux catholiques, à de rares exceptions, portent: réduction des charges militaires au strict nécessaire.

Or, le temps de service, eu égard à ce qui est nécessaire, est évidemment trop long. La preuve, c'est que, en réalité, les soldats ne font pas métier de soldat plus d'un an. Donc, à réduire au strict nécessaire les charges militaires sous le rapport du temps de service, un an suffit. De quel droit en demande-t-on plus? De quel droit les députés, qui se sont engagés à réduire les charges militaires, votent-ils l'incasement obligatoire pendant trois ans?

En France, voici ce qui existe de fait sous le régime du service militaire égal pour tous.

« L'inégalité du service n'existe pas seulement entre les différentes armes; elle existe dans toutes les armes, entre les individus. Dans toutes les armes, il y a des soldats qui servent un an, d'autres deux ans, d'autres trois ans, ou quatre ans, ou cinq ans. Il y a des Français qui ne servent pas du tout. »

Quant à la durée du service, le ministre de la guerre a reconnu naguère que 50 p. c. seulement des soldats font office de soldat. Le capitaine G. Gilbert, dont les écrits ont pris tant d'autorité, témoigne expressément que dans la compagnie d'infanterie française, « quarante soldats sont constamment employés à tous les métiers, sauf à celui de soldat, de leur deuxième année de service ».

Ce qui amène un autre certain militaire français, aussi remarquable par la forme que par la force de la pensée, un officier supérieur qui signe Jean Blondes, à conclure ainsi:

« Tout homme qui n'est pas nécessaire à l'armée l'est à son champ ou à sa famille. On ne lève pas l'impôt du temps pour faire faire aux hommes ce qu'ils faisaient déjà et ce qu'ils savaient déjà chez eux, mais bien pour en faire des soldats, pour les instruire de ce qu'ils ne savent pas et les transformer en soldats. »

« Que si on lève un tailleur pour en faire un tailleur, un cordonnier pour en faire un cordonnier, etc., c'est une faute. Ces hommes, par leur passage au régiment n'y ont pas appris ce qu'ils pouvaient et devaient y apprendre. »

« Vous me répondez: On leur fait exercer leur profession quand leur instruction militaire est terminée. Alors, notre temps de service est donc trop long? Réfléchissons-le. »

En Allemagne, les fantassins allemands ne font que deux ans de service: et nul spectacle, dit le *Soleil* de Paris, ne donne autant une impression de force, de consistance, d'homogénéité morale et de solidarité matérielle, que la vue d'un régiment d'infanterie prussienne en mouvement.

Pour abréger la durée du service, dans l'intérêt général du pays, les Allemands ont retranché de leurs méthodes d'instruction tout ce qui n'offre pas d'utilité pratique. Aussi bien à l'officier qu'au soldat, ils ne veulent apprendre que le combat, que la guerre. Dans la situation morale de l'humanité, dans l'état économique actuel de l'Europe, le gouvernement et le Parlement de l'Allemagne impériale ont compris qu'ils n'avaient pas le droit d'exiger des citoyens au delà du temps indispensable à la préparation de la défense nationale.

« Un an suffirait, conclut le *Soleil*, pour obtenir les mêmes résultats avec des Français préparés, comme nous le demandons, et comme le voulait la loi de 1869, par l'éducation physique de toute la jeunesse. Qu'un examen soit institué à la fin des douze mois, tel qu'il avait lieu sous le régime de 1872 pour les volontaires d'un an; que les incapables soient retenus encore six mois, encore une

année: ce sera parfait. La hâte qu'ont les citoyens de quitter la caserne pour retrouver leur foyer, pour reprendre leurs travaux, reprendra de leur zèle. »

Si ces raisonnements sont inattaquables en ce qui regarde la France et l'Allemagne, pourquoi ne le seraient-ils pas en ce qui concerne la Belgique?

La plus grande, la plus populaire réforme militaire, à l'heure actuelle, celle qui répondrait le mieux aux engagements électoraux du Parlement, ce serait assurément la réduction des charges, sous le rapport de la durée du temps de service. Quand on interrogera dans un an les députés et sénateurs sortants à-dessus, que répondront-ils?

Nous commencerons demain la publication d'une œuvre d'un grand intérêt dont nous avons le plaisir d'offrir la primeur à nos lecteurs.

LA FLEURISTE DES HALLES

d'Henri Demesse, par son poignant attrait dramatique, conquerra sûrement les suffrages de tous.

NOS NOUVELLES DU VATICAN

(DE NOTRE CORRESPONDANT PARTICULIER).
Rome, 13 mai.

Le cardinal Rampolla. — Le Pape et la France. — Les fêtes et l'histoire des canonisations. — Pierre Fourier et ses œuvres.

Le cardinal Rampolla a été malade, trois jours, de fièvre et de surmenage. Il va mieux aujourd'hui. Le cardinal Richard a envoyé au Saint-Père un exemplaire de sa lettre au président de la République Léon XIII à édicter les lois de ce document, dont il remercia l'archevêque de Paris. Il considère la lettre comme un grand acte politique, en ce qu'elle est une adhésion explicite au ralliement, et en ce qu'elle a empêché, par son évidente opportunité, un déclassement d'hostilités, que le discours du P. Ollivier tendait manifestement à susciter.

Les informations de Paris annoncent, en effet, que le ministre, très effrayé du discours du P. Ollivier, avait regretté la manifestation de Notre-Dame, et était sur le point de prendre des mesures contre l'Eglise. L'acte du cardinal Richard, en sauvant le ministre, a calmé la tempête ministérielle, que le discours du P. Ollivier avait occasionnée. De là, la profonde satisfaction de Saint-Siège, de la part, si j'en crois de bons témoignages, un acte prochain, imminent du Pape.

Nous voici à la veille des fêtes de canonisation. Rome s'emplit de pèlerins et d'évêques, comme aux jours des jubiles. Toutes les nations sont présentes, dans leurs élites. La Belgique n'est pas oubliée. A Saint-Pierre, ces préparatifs atteignent le point culminant. Il y a une activité exorbitante. Le Saint-Père répond l'or pour donner à Rome sa parole. L'éclairage de Saint-Pierre seul coûte 60,000 francs. C'est qu'une canonisation est une fonction capitale du magistère et du ministère de la papauté. C'est l'acte le plus important, après une définition *ex cathedra* ou un concile. Celle du 27 mai 1897 sera la 19^e dont nous connaissions les témoignages et les actes complets.

L'histoire n'enregistre que deux canonisations accomplies à Saint-Jean de Latran, la première, sous Benoît XIII, qui mit Jean Néponcène sur les autels, la seconde, sous Clément XIII, qui éleva, au rang de saints, Vincent de Paul, François Régis, Julienne Falconieri, Catherine de Gènes. Benoît XIV a publié la bulle *Ad sepulchra Apostolorum*, pour confirmer les droits de la Basilique vaticane. Les annales des canonisations racontent que le Pape Boniface IX, tombé malade la veille de la canonisation de sainte Brigitte, fit la cérémonie dans la chapelle du Vatican, et, le lendemain, célébra la messe dans Saint-Pierre. Les Papes ont aussi accompli plusieurs canonisations, hors de Rome; certains historographes affirment que, en 804 Léon II, séjournant en Germanie avec Charlemagne, a canonisé solennellement Saint-Swibert, dans la ville de Ferdan.

En 1029, Léon IX, l'Abascjan, a canonisé à Harthelm Saint-Gérard, évêque de Toul. Pendant les troubles des xiii^e et xiv^e siècles, plusieurs canonisations eurent lieu: à Avignon, siège provisoire du Pontificat romain, François d'Assise, Elisabeth de Hongrie et Pierre Martyr; ont été mis sur les autels à Pérouse; saint Antoine de Padoue; à Spolète; saint Dominique; à Rieti; saint dion d et saint Guillaume; à Lyon; sainte Claire; à Anagni; saint Stanislas; à Assise; saint Richard et sainte Edwige; à Viterbe; Louis IX; à Orvieto. Les martyrs des premiers siècles — qui l'ignore? — ont été proclamés saints par les suffrages populaires. Le consentement des évêques et des foules a nimé les pères et les confesseurs de l'aurole de la sainteté.